

## **Appel à candidatures Résidences 2018 de l'Institut français du Vietnam à Ho Chi Minh-Ville**

### **Objectifs du programme :**

Plus de deux siècles d'histoire commune et des liens profonds ont façonné l'attachement de la France au Vietnam, qui a été sublimé dans l'art et la littérature. Pour autant, le Vietnam reste, malgré l'attrait qu'il suscite, presque inaccessible à beaucoup de créateurs français, y compris ceux d'origine vietnamienne, de par sa distance, géographique, linguistique, culturelle et sociale.

Avec ce programme de résidence à Ho Chi Minh-Ville, l'Institut français du Vietnam souhaite faciliter le travail d'artistes de toutes disciplines, créateurs ou écrivains français, porteurs de projets impliquant une collaboration avec des partenaires vietnamiens, et contribuer ainsi à l'entretien d'un dialogue profondément intime et fondamental pour la relation entre les deux pays et les deux cultures.

Deux thématiques sont proposées pour les résidences :

- A. "mémoire et identité" (question mémorielle et acte du souvenir ; identité culturelle, sociale, sexuelle ; immigration / émigration et identité) ;
- B. "habiter la ville" (cultures urbaines ; urbanisme et architecture ; développement durable ; citoyenneté ; exode).

Problématiques communes aux créateurs des deux pays, elles permettront d'entretenir une dynamique de la rencontre franco-vietnamienne autour de la création contemporaine.

*Résidents 2016-2017 : Compagnie des Hommes Approximatifs / Caroline Guiela Nguyen (théâtre) ; compagnie Transitscape (danse et arts visuels) ; compagnie Kerman / Sébastien Ly (danse) ; compagnie Uzumaki / Valentine Nagata-Ramos (danse) ; KillAson (musique) ; An Ton That (musique).*

### **Conditions d'éligibilité :**

1. Être un artiste, créateur ou écrivain engagé professionnellement dans la création contemporaine et justifiant de travaux antérieurs. Il est possible de postuler à titre individuel ou au titre d'un collectif professionnel (3 chambres / 5 lits).
2. Présenter un projet s'inscrivant dans le cadre des thématiques de la résidence.
3. Avoir identifié des partenaires du projet à HCMV (lieux, structures, acteurs).
4. Être domicilié en France et de nationalité française ou résident en France depuis 5 ans révolus. Les procédures de visa (au-delà de 15 jours de résidence) sont à la charge et de la responsabilité du résident.
5. Être disponible sur toute la durée du projet présenté. La durée de la résidence est comprise entre une semaine au minimum et trois mois maximum. Une résidence fractionnée en plusieurs séjours est possible pour mener à bien les projets. Tout ceci doit être étayé dans la candidature. *NB : la résidence est ouverte du 8/1 au 16/12 à l'exclusion des périodes suivantes : 12/02-25/02 et 16/7-2/9.*

## **Modalités de la résidence :**

L'Institut français du Vietnam :

- met un appartement à disposition du résident (ou du collectif), qui lui permet également de travailler dans de grands salons. La résidence ne dispose pas d'atelier sur place mais l'Institut français du Vietnam peut, en fonction du projet, aider à identifier des partenaires pour disposer d'espaces de travail.
- fournit un appui à la traduction et à l'interprétariat, aux procédures administratives et logistique lors du séjour. Il présente les résidents à des partenaires possibles en plus de ceux déjà identifiés par eux-mêmes.
- propose une aide à la production d'un montant allant de 500 à 2000 euros, en fonction du projet et de la durée de la résidence. Les besoins doivent être précisés dans la candidature.
- propose une allocation de résidence de 125€/semaine, suffisante pour une personne au Vietnam. *NB une seule allocation encas de collectif.*
- propose, selon les cas, aux résidents de participer à sa programmation ou vient en appui de partenaires locaux qui en feraient la commande. Cette performance ou présentation donnant lieu au versement d'un cachet et se distinguant de la présentation du travail en cours peut permettre de compléter l'intérêt de la résidence.
- ne fournit pas de billet d'avion.

Le résident :

- s'engage à mener le travail pour lequel il a été sélectionné, avec les partenaires vietnamiens identifiés.
- s'engage à fournir un retour public sur son expérience de création sous la forme de conférences ou workshops au Vietnam et éventuellement en France.
- s'engage à mentionner la résidence et le soutien de l'Institut français du Vietnam lors des futures présentations du travail réalisé dans ce cadre.

## **Procédure de candidature et de sélection :**

L'inscription et le dépôt des candidatures se font sur le lien Google Forms suivant : <https://goo.gl/sSxup9>

Seuls les projets soumis via cette interface et justifiant de dossiers complets seront étudiés. La période de candidature est ouverte jusqu'au 12/07/2017 inclus.

Une commission présidée par le directeur de l'Institut français du Vietnam, composée d'experts de l'Institut français, de représentants de l'Ambassade de France au Vietnam et de partenaires et personnalités d'Ho Chi Minh-Ville étudiera les candidatures. Les candidats présélectionnés seront invités à passer un entretien qui pourra être mené à distance au cours de l'été (mi-juillet - fin août).

La sélection des résidents 2018 sera communiquée début septembre. Les candidatures ne répondant pas aux conditions d'éligibilité ne seront pas examinées.